

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 19 DECEMBRE 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le 19 Décembre 2013, sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise - GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul -GROUTSCH Yannick - HERRLICH Jacques – HUSSON Nadine - LADAIQUE Anita- LHENRY Gérald- MARINACCI Angélique.

Absents excusés: CHULER Valérie – GROUTSCH Yannick – LADAIQUE Mireille

Procuration : GROUTSCH Yannick à GAEHNKE Denise

Conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Votants : 12

Secrétaire de séance : Ladaique Anita

Dél. N° 2013/501

Objet :Vente d'un terrain d'1'ha à Monsieur ARNOULD à Domangeville

-Vu la délibération du Conseil Municipal N° 2010/205 en date du 22 Février 2010 décidant de louer à Monsieur ARNOULD Gérard un terrain à Domangeville, de 2 ha pour des cultures maraîchères.

- Vu le courrier de Monsieur ARNOULD Gérard sollicitant l'achat d'1 ha de terrain pour la construction d'un bâtiment agricole.

-Considérant les besoins de Monsieur ARNOULD Gérard pour son activité maraîchère (entrepôt de matériel)

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide de vendre à Monsieur ARNOUD Gérard, domicilié 1 rue de Rochambeau à Metz , 1 ha de terrain au prix de 4.000 € l'ha , pour la construction d'un bâtiment dont l'emplacement sera déterminé en fonction de l'aménagement foncier.

Dit que tous les frais annexes, (géomètre, notaire) concernant cette vente seront à la charge de l'acquéreur.

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette vente.

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire

Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 19 DECEMBRE 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le 19 Décembre 2013, sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise - GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul - - HERRLICH Jacques – HUSSON Nadine - LADAIQUE Anita- LHENRY Gérald- MARINACCI Angélique.

Absents excusés: CHULER Valérie – GROUTSCH Yannick – LADAIQUE Mireille

Procuration : Groutsch Yannick à Gaehnke Denise

Conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Votants : 12

Secrétaire de séance : Ladaique Anita

Dél. N° 2013/502

Objet : Mise à disposition de la salle des fêtes (2 groupes) – Opération Santé Equilibre.

Monsieur Marcot Alain, habitant de Pange, chargé des activités « santé » au sein de la Fédération des Seniors de Metz et Membre du Comité de l'ARL de Pange, informe le Conseil Municipal qu'un atelier équilibre (action de prévention de la santé et des accidents) financé par la CARSAT est dispensé à la salle des fêtes tous les mercredis matins pour une période de 10 semaines à raison de 2 heures par séance.

Il rappelle que par courrier en date du 18 Novembre, il sollicitait du Conseil Municipal, la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes pour cette activité préventive pour la santé des habitants. L'ARL n'encaisse aucune cotisation. Elle sert d'organisme relai pour cette activité.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Décide la prise en charge du coût de la mise à disposition de la salle des fêtes.

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 19 DECEMBRE 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le 19 Décembre 2013 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise - GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul - HERRLICH Jacques – HUSSON Nadine - LADAIQUE Anita- LHENRY Gérald- MARINACCI Angélique.

Absents excusés: CHULER Valérie – GROUTSCH Yannick – LADAIQUE Mireille -

Procuration : GROUTSCH Yannick à GAEHNKE Denise

Conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Votants : 12

Secrétaire de séance : Ladaique Anita

Dél. N° 2013/503

Objet : Modifications budgétaires

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

Décide de modifier le budget M 14 ouvrant les crédits nécessaires comme suit :

FONTIONNEMENT

C/6535	Formation des élus	- 600,00 €
C/66111	Intérêts des emprunts et dettes	+ 600,00 €

Unanimité
Transmis le :
Publié le :

Pour copie conforme
Certification du caractère exécutoire
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 19 DECEMBRE 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le 19 Décembre 2013 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise - GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul - HERRLICH Jacques – HUSSON Nadine - LADAIQUE Anita- – LHENRY Gérald- MARINACCI Angélique.

Absents excusés: CHULER Valérie – GROUTSCH Yannick – LADAIQUE Mireille

Procuration : GROUTSCH Yannick - GAEHNKE Denise

Conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Votants : 13

Secrétaire de séance : Ladaique Anita

Dél. N° 2013/504

Objet : Chèques cadeaux pour les élèves de l'école primaire

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

Décide d'offrir pour Noël 2013, à chaque enfant scolarisé à l'école primaire de Pange, un chèque cadeau d'un montant de 15 € .

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 19 DECEMBRE 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le 19 Décembre 2013 , sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise - GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul - HERRLICH Jacques – HUSSON Nadine - LADAIQUE Anita- LHENRY Gérald- MARINACCI Angélique.

Absents excusés: CHULER Valérie – GROUTCH Yannick – LADAIQUE Mireille -

Procuration : GROUTSCH Yannick à GAEHNKE Denise

Conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Votants : 12

Secrétaire de séance : Ladaique Anita

Dél. N° 2013/505

Objet :Intercommunalité : Modification de la compétence relative aux nouvelles technologies de l'information et de la communication

-Vu la délibération de la Communauté de Communes N° 2013/304 en date du 16 Octobre 2013, adoptant la nouvelle formulation de la compétence relative aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
Décide

- Accepte la modification de la compétence relative aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) comme proposée dans la délibération susvisée.

Unanimité
Transmis le :
Publié le :

Pour copie conforme
Certification du caractère exécutoire
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 19 DECEMBRE 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le 19 Décembre 2013, sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.
Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise - GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul - HERRLICH Jacques – HUSSON Nadine - LADAIQUE Anita- – LHENRY Gérald- MARINACCI Angélique.

Absents excusés: CHULER Valérie – GROUTSCH Yannick – LADAIQUE Mireille -

Procuration : GROUTSCH Yannick à GAEHNKE Denise

Conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Votants : 12

Secrétaire de séance : Ladaique Anita

Dél. N° 2013/506

Objet :Indemnité Sinistre

-Vu la location de la M.J.C. par Mr BATTERIA Pascal, le 5 Octobre 2013.

-Considérant les dégâts occasionnés sur le matériel ayant nécessité la réfection des extincteurs et le nettoyage des rideaux.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

Décide d'émettre un titre de recettes à l'encontre de Mr BATTERIA Pascal, domicilié 5, rue Principale à Colligny d'un montant de 379,27 €.

Unanimité

Transmis le :

Publié le :

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire
Pange, le

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE du 19 DECEMBRE 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le 19 Décembre 2013, sous la présidence de Mr MAYOT Marc, Maire.

Présents : CHLOUP Roland – GAEHNKE Denise - GAUTIER Jean-Marie – GILBERT Stéphanie – GRANDJEAN Jean-Paul - HERRLICH Jacques – HUSSON Nadine - LADAIQUE Anita - LHENRY Gérald- MARINACCI Angélique.

Absents excusés: CHULER Valérie – GROUTSCH Yannick – LADAIQUE Mireille -

Procuration : GROUTSCH Yannick à GAEHNKE Denise

Conseillers en exercice : 14

Présents : 11

Votants : 12

Secrétaire de séance : Ladaique Anita

Dél. N° 2013/507

Objet : Demande d'ouverture d'une ligne de trésorerie

Monsieur le Maire de Pange est autorisé à ouvrir auprès de la CAISSE FEDERALE DE CREDIT MUTUEL une ligne de trésorerie dans la limite d'un plafond fixé à 130 000,00 € dont les conditions sont les suivantes :

- **durée** : **31 décembre 2014.**
- **taux** : **EURIBOR 3 mois (MOYENNE MENSUELLE)
+ marge de 1,95 point.**
- **intérêts** : **calculés prorata temporis sur les sommes effectivement utilisées sur la base exact/360 jours. Ils sont arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil et à l'échéance.**
- **commission** : **commission d'engagement de 260,00 €, payable à la signature du contrat.**
- **commission de non-utilisation** : **0,25 % calculée sur le montant non utilisé constaté quotidiennement et payable en même temps que les intérêts.**

La ligne de trésorerie sera remboursée au plus tard pour la date précisée ci-dessus.

Monsieur Le Maire est autorisé à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions particulières du contrat.

Unanimité

Transmis le : 09/01/2014

Publié le : 09/01/2014

Pour copie conforme

Certification du caractère exécutoire
Pange, le 09/01/2014

Le Maire :

M.Mayot

COMMUNE de PANGE
Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal